

1  
M228/13

• Note Explicative des Actes et Travaux projetés •

**Demandeur** DAPKUS Egidijus & VALENTINAITE Milda  
**Adresse du Bien** Avenue Michel-Ange 44, 1000 Bruxelles

**Objet**

Demande de permis d'urbanisme pour  
- transformer avec modification du volume  
- diviser maison unifamiliale en 2 appartements

**Situation**

Le bâtiment se trouve Avenue Michel-Ange 44 à 1000 Bruxelles dans une zone d'habitation à prédominance résidentielle. Il est également compris dans le **Reglement général sur les bâtisses des quartiers entourant le square Ambiorix et le Parc du Cinquantenaire**, approuvé par l'arrêté du 27 février 1992. Il n'est compris dans un permis de lotir. C'est une maison unifamiliale entre deux mitoyens.

**Motifs et étendu de la transformation**

La surface importante de la maison existante se prête à être divisée en deux logements. Le demandeur compte s'installer dans le logement inférieur (sous-sol, rez de chaussée et 1<sup>er</sup> étage, avec jardin), tandis que le logement supérieur se trouvera dans le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étages, avec une terrasse au 2<sup>e</sup> étage.

La demande porte sur des transformations aux sous-sol, rez de chaussée, 1<sup>er</sup> étage et 2<sup>e</sup> étage, et une extension à l'arrière du 3<sup>e</sup> étage dans les combles.

Pour chaque logement, il y un accès interne entre les étages concernés.

Nous avons soumis un dossier au SIAMU pour montrer les mesures compensatoires et les compartiments proposés pour les 2 unités, vue les limitations des options dues à la qualité des moulures et des portes d'origine.

La nature de la maison ne change pas, tous les usages restent dans le cadre privé et de l'habitation et nous ne touchons pas à la façade avant.

Le Demandeur



L'Architecte



29/11/2018